

Bulletin, vol. 1, n° 3, juin 2014

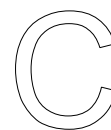
Bientôt une vitesse de croisière – page 1

Mon stage au CHAT : un départ bien réussi – page 2

Les archives syndicales sont-elles publiques ou privées? – page 3

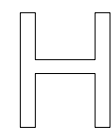
L'archivistique est une technique, mais pas seulement! – page 4

La chronique de l'archiviste – page 5



BIENTÔT UNE VITESSE DE CROISIÈRE

Démarrer un nouvel organisme, et malgré la force des convictions de ses fondateurs, demeure un grand défi. L'an dernier, la Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et travailleurs unis avait cru en nous et avait généreusement subventionné le CHAT. Un an plus tard, c'est une somme de 37 082 \$ que la FTQ et ses syndicats affiliés nous donnent. À l'initiative du secrétaire général, Serge Cadieux, les grands syndicats de la FTQ ont été invités à contribuer au prorata de leurs effectifs.

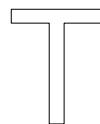


Nous avons volontairement fixé un seuil très bas pour les adhésions individuelles et institutionnelles (15\$ et 50\$), et nous avons demandé que les principales organisations syndicales contribuent à un fonds de roulement. Les syndicats affiliés à la FTQ viennent de franchir le pas. Nous espérons que cet exemple sera suivi.

Les adhésions (individuelles et institutionnelles) vont croissant mais à un rythme plutôt lent. Le conseil d'administration entend se pencher sur des outils complémentaires au site Internet pour faire connaître le CHAT et susciter des adhésions individuelles. Nous accordons actuellement une grande importance aux adhésions institutionnelles, en raison de la légitimité qu'elles nous confèrent, mais nous avons aussi besoin d'adhésions individuelles et, mieux encore, de personnes prêtes à faire des démarches et nous faire partager leurs réseaux. Un conseil d'administration formé d'une poignée de personnes dont plusieurs travaillent à plein temps ne peut suffire à cette tâche de recrutement.



Alors que ferons-nous de cet apport financier? D'abord nous serons du style « fourmi », et continuerons à solliciter l'appui de caisses d'économie syndicales. Nous nous doterons d'un plan stratégique associé à une gestion rigoureuse. Nous pourrons donner de meilleurs services. Nous espérons que d'ici deux ans au maximum, un an idéalement, nous pourrons être reconnus par BANQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec).



Bonne lecture de ce troisième Bulletin qui vous donnera des nouvelles de notre fonctionnement, et bon été !

MON STAGE AU CHAT : UN DÉPART BIEN RÉUSSI

Khadija El Mejdoubi

Ayant à mon actif un baccalauréat en sciences de l'information obtenu de l'École des sciences de l'information (ESI) au Maroc et un certificat en anglais de l'Université de Québec à Montréal (UQAM), je me suis inscrite à l'Université de Montréal au certificat en gestion des documents et des archives afin de mettre à jour mes connaissances en matière d'archivistique et surtout pour redécouvrir cette discipline selon l'approche québécoise.

Pour achever ma formation, j'ai effectué un stage au sein du Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT) durant les mois de mars et avril 2014 sous la supervision de M. Marc Comby, archiviste-conseil. J'avais le mandat de faire le traitement des archives du Conseil conjoint québécois de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD) et celles de ses caisses de bien-être. L'UIOVD a marqué l'histoire du mouvement syndical nord-américain. Elle est, par exemple, l'un des premiers syndicats à avoir compté des femmes parmi leurs membres.

Avant de débiter mon stage, j'ai fait plusieurs lectures sur l'UIOVD et son conseil conjoint québécois pour connaître davantage cette union et la nature de ses fonctions et activités, ce qui est considéré comme une étape cruciale dans le processus du traitement d'archives.

En examinant l'ensemble des archives, je me suis rendue compte qu'elles ne se rapportent pas seulement à l'UIOVD et à ses caisses mais aussi à d'autres syndicats. De ce fait, la délimitation des fonds d'archives s'imposait fortement. J'ai donc regroupé les archives selon leur organisme créateur/récepteur, ce qui s'est traduit par la composition de six fonds d'archives : le fonds du Conseil conjoint québécois de l'UIOVD, le fonds des Caisses de bien-être des Industries de la Mode du Québec U.I.O.V.D., le fonds du Bureau conjoint de Montréal des Travailleurs amalgamés du vêtement d'Amérique (TAVA), le fonds du Bureau conjoint de Montréal des Travailleurs amalgamés du vêtement et du textile (TAVT), le fonds de la Caisse d'assurance et de retraite des Travailleurs amalgamés de la province de Québec et le fonds du Syndicat du vêtement, textile et autres industries (SVTI/UNITE). L'existence des archives de ces organismes syndicaux dans un seul ensemble s'explique par les fusions nombreuses vécues par le mouvement syndical en Amérique du Nord. Les TAVT résultent en effet de la fusion des TAVA et de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique (UOTA), et le SVTI est né à la suite de la fusion de l'UIOVD et les TAVT, tout cela dans la grande famille de la FTQ.

Une fois les fonds d'archives composés, j'ai procédé à l'analyse des documents afin d'en décider le sort : la conservation ou l'élimination. Une décision qui dépend du contenu des archives et des valeurs archivistiques qu'elles renferment. Ainsi, j'ai éliminé les doublons, les versions préliminaires de documents dont on dispose de la version finale, les documents préparatoires et de support ainsi que d'autres types de documents sans valeur archivistique. J'ai donc conservé les archives ayant une valeur historique ou d'information qui aide à reconstituer l'histoire de ces syndicats. Ensuite, j'ai établi un plan de classification pour chaque fonds et je les ai décrits selon

les règles pour la description des documents d'archives (RDDA) établies par le Conseil canadien des archives. La dernière étape du processus du traitement est la codification des archives et leur mise en boîte. Ainsi, nos fonds d'archives sont prêts pour la diffusion et l'utilisation par les chercheurs, la raison ultime d'être de tout centre d'archives.

En plus des fonds d'archives énumérés ci-haut, monsieur Comby m'a confié l'analyse et le traitement d'un autre lot d'archives à partir duquel j'ai composé trois fonds d'archives : le fonds de l'Union typographique Jacques-Cartier, le fonds de l'Union typographique de Montréal et le fonds du Brotherhood of Painters, Decorators and Paperhangers of America (BPDPA), local 200. Ces fonds ont passé par le même processus de traitement; néanmoins, ils ont leurs propres particularités puisque chaque fonds d'archives est unique.

En m'accordant le traitement de ses premières acquisitions, le CHAT m'a offert l'opportunité de mettre en pratique et de cimenter mes connaissances acquises en matière d'archivistique. Aussi, par le biais de ce stage, j'ai pu développer davantage mon habileté d'analyse et mon sens de la rigueur et surtout j'ai tiré profit de la longue expérience et de l'expertise de monsieur Comby qui ne m'a pas épargné son temps en dépit de toutes ses responsabilités.

En plus du profit professionnel, cette expérience m'a ouvert une fenêtre sur l'histoire du mouvement syndical québécois, notamment les luttes menées par les travailleurs et les travailleuses afin de défendre leurs droits et d'améliorer leurs conditions de travail.

LES ARCHIVES SYNDICALES SONT-ELLES PUBLIQUES OU PRIVÉES?

Marc Comby

La question se pose. Les syndicats sont des organismes publics, qui doivent respecter des législations. Mais qu'en est-il de leurs archives? La réponse dans cet article.

Dans la Loi sur les archives, les « archives publiques » sont définies comme « les archives des organismes publics ». Les « archives privées » sont les archives « autres que publiques ».

Qu'est-ce qu'un organisme public ? Pour être déclaré public, un organisme doit posséder l'une des caractéristiques suivantes selon l'Institut d'administration publique de Québec. L'organisme doit comprendre une majorité de membres provenant du secteur public du Québec. Le personnel de l'organisme doit être nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique. Finalement, son financement doit provenir pour plus de la moitié de fonds publics québécois.

La Loi sur les archives énumère les organismes réputés publics : on y retrouve notamment les tribunaux, les coroners et les commissaires-enquêteurs; la Communauté métropolitaine de Montréal, la Communauté métropolitaine de Québec, les organismes institués par les lois constitutives de ces organismes, une municipalité et tout organisme constitué à titre d'agent de celle-ci ; les sociétés de transport en commun; les commissions scolaires, les collèges d'enseignement général et professionnel, les universités, les établissements agréés aux fins de subventions en

vertu de la Loi sur l'enseignement privé et tout autre établissement d'enseignement dont au moins la moitié des dépenses de fonctionnement sont payées sur les crédits apparaissant au budget de dépenses déposé à l'Assemblée nationale; les établissements publics visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux, les établissements privés conventionnés visés par la même loi et qui exploitent un centre local de services communautaires, un centre hospitalier, un centre d'hébergement et de soins de longue durée ou un centre de réadaptation et les agences visées par cette loi; les établissements publics de santé ou de services sociaux, les conseils régionaux de santé et de services sociaux constitués, les centres hospitaliers et les centres d'accueil constituant des établissements privés conventionnés.

Ouf! Les syndicats n'y sont pas. Ainsi, la mission du Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT) est de recueillir des fonds d'archives privées, de syndicats, d'organismes de défense des salariés, de chercheurs individuels ou collectifs. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), en plus de conserver des fonds privés en respect de sa politique d'acquisition, reçoit les fonds des organismes publics ci-haut mentionnés.

L'ARCHIVISTIQUE EST UNE TECHNIQUE, MAIS PAS SEULEMENT

Geneviève Rey-Lescure, politologue

La discipline de l'archivistique a connu de nombreuses mutations au cours des dernières années, notamment au niveau théorique. Plusieurs critiques se sont élevées à l'égard du modèle classique de la discipline par rapport au fait que les fonds d'archives devraient être considérés comme le témoignage neutre et objectif du contexte structurel et des actions qui sont à l'origine de leur création. En effet, traditionnellement, parler d'archives équivalait à traiter de l'acquisition, de la description et de la préservation des documents en tant que preuves et à protéger leur impartialité autant que possible par le biais de la posture neutre et objective incarnée par l'archiviste. Or, la frontière entre les archives impartiales et l'interprétation qui est nécessairement réalisée par celui qui en fait usage, est certainement plus poreuse et interactive qu'il n'y paraît, en dépit de ce que laisse supposer la vision classique de l'archivistique. Cela dit, officiellement, la transparence qui est conférée aux archives suggère cependant que les documents ainsi préservés agiraient à titre de déposition impartiale des faits, des actions et des idées qui auraient présidé initialement à leur production.

Un dilemme semble surgir de la définition étroite offerte par la perspective classique de la discipline; les archives incarnent-elles fidèlement les finalités souhaitées par son créateur dans la mesure où elles seraient réellement objectives et transparentes? Les fonds d'archives représentent-ils un ensemble fermé quasi-autarcique, au niveau de leur signification, en ce sens où celle-ci se serait figée dans les desseins de son créateur? La critique postmoderne de cette conception étriquée de la discipline s'est précisément attelée à mettre en exergue les problèmes du modèle traditionnel. Dans un premier temps, à l'opposé de l'idée selon laquelle les archives ne seraient que l'incarnation des vœux de son créateur et que la production des documents en question reflèterait objectivement les événements ayant conduit à leur création, les postmodernistes estiment plutôt que les archives seraient le fruit d'une construction sociale. Autrement dit, comme le soutiennent les tenants de ce courant, si les documents d'archives sont effectivement l'émanation organique de leur artisan, les

archives quant à elles sont essentiellement réalisées à travers l'intervention des archivistes. Ainsi, les diverses étapes qui ponctuent le travail de l'archiviste (notamment l'évaluation et la sélection des documents) reposent en premier lieu sur les choix qui sont effectués par celui-ci. Dans ces conditions, tout le processus, entre l'acquisition des documents ainsi que leur conversion en archives, et leur mise à disposition des chercheurs, relèvent d'une forme de construction de la réalité, au sein de laquelle l'archiviste joue un rôle central, en dépit des apparences d'objectivité et de neutralité qui caractérisent normalement son travail. Bref, les choix archivistiques sont déterminés plus largement par des facteurs sociaux, culturels et politiques qu'il faut prendre en compte.

En outre, les critiques relatives au courant archivistique orthodoxe estiment que les fonds d'archives définitives ne devraient pas être considérés comme des ensembles fermés et autonomes au niveau de la signification qu'on leur confère. En fait, le rapport qu'un fonds d'archives entretiendra nécessairement avec d'autres ensembles de documents fait en sorte que son sens peut potentiellement changer au fil de cette mise en rapport continue. Les fonds d'archives seront aussi constamment redéfinis à travers les multiples utilisations dont ils feront l'objet. En ce sens, leur signification n'est jamais vraiment définitive et peut toujours se modifier au gré des utilisateurs. En conséquence de quoi, les critiques du courant classique de l'archivistique soutiennent qu'en raison de leur nature fluide, les archives se trouvent toujours sujettes à interprétation, influencées par le contexte et les conditions dans lesquelles elles sont questionnées et utilisées. En somme, selon cette perspective, le sens même associé aux archives est contingent, c'est-à-dire associé à un contexte spécifique, plutôt que neutre, universel et objectif, comme le soutenaient initialement les théoriciens classiques.

Sources

Cook, Terry. 2013. « Evidence, Memory, identity, and community : four shifting archival paradigms ». *Archival Science* 13 : 95-120

Ketelaar, Eric. 2005. « Sharing : collected memories in communities of records ». *Archives and Manuscripts* 33 : 44-61

Lemay, Yvon et Anne Klein. 2014. « Les archives définitives : un début de parcours. Revisiter le cycle de vie et le Records continuum ». *Archivaria* 77 : 73-102.

LA CHRONIQUE DE L'ARCHIVISTE

Marc Comby

Nouvelles adhésions institutionnelles

Depuis avril 2014, les organismes suivants sont devenus membres institutionnels : la Confédération des syndicats nationaux (CSN); la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ); le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval - FAE; le Syndicat des travailleurs de l'aluminium d'Alma, Métallos section locale 9490; le Syndicat des Métallos, section locale 9700 (Aluminerie Bécancour) et le Syndicat des Débardeurs du Port de Montréal, section locale 375 du SFCP. Je les remercie de l'appui qu'ils apportent au CHAT.

Nouvelles acquisition d'archives

Le Centre d'histoire et d'archives du travail a fait l'acquisition de deux fonds d'archives.

Le premier est celui de Colette Bernier. Aujourd'hui retraitée, madame Bernier a œuvré en tant que chercheuse à l'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT) de 1976 à 1991. Elle a ensuite poursuivi une carrière professorale au département des relations industrielles de l'Université Laval. Ses travaux de recherche ont souvent été faits en lien avec des organisations syndicales, notamment dans le cadre de l'Institut de recherches sur le travail (IRAT), administré par les syndicats et récipiendaire de fonds publics (coupures sous le gouvernement libéral). Ces travaux ont porté sur les réalités du travail : le travail à temps partiel, le travail en équipes (horaires de soir, de nuit, de fin de semaine), l'organisation du travail et ses nouvelles formes, la polyvalence des emplois, la qualification du travail et les nouvelles technologies, la formation professionnelle. Ces archives permettent de comprendre l'évolution des réalités de travail et mettent en lumière la stratégie d'organisations syndicales dans leur lutte aux nouvelles formes d'emploi.

Je remercie madame El Mejdoubi, étudiante en archivistique, d'avoir produit la classification du fonds qui sera mise sous peu sur le site du CHAT. Les grandes séries du fonds ont été définies de la façon suivante :

- 100 Parcours et réalisations professionnels (2013-2014)
- 200 Publications (1974-2012)
- 300 Thèses et mémoires (1979, 1981-1984)
- 400 Enseignement (1991-2008)
- 500 Communications (1983-2012)
- 600 Demandes de subvention et de publication refusées (1994-2005)

Le second fonds acquis est celui du Regroupement des chercheurs et chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec. Toujours actif, le RCHTQ a été fondé en 1972 par deux groupes d'historiens sous l'égide de deux professeurs : Jean Hamelin du département d'histoire de l'Université Laval et Stanley B. Ryerson du département d'histoire de l'UQAM. Tout au long des années, le RCHTQ a publié un bulletin et organisé des colloques sur le monde du travail.

Le fonds couvre la période de 1970 à 2000. On y retrouve les documents constitutifs (lettres patentes, statuts, etc.), les documents de réunion (procès-verbaux) ainsi que les documents produits à l'occasion de congrès, colloques, etc. Le fonds rassemble aussi la collection du *Bulletin* depuis 1974 ainsi que la collection d'études rangées sous le titre *Études et documents*.

Les archives du fonds RCHTQ sont celles d'un organisme voué à la production et à la diffusion de travaux significatifs sur l'histoire des travailleurs et travailleuses du Québec.

Don d'ordinateurs

Le Fonds de solidarité FTQ a fait don au CHAT de trois ordinateurs avec claviers et souris et de deux portables. Je l'en remercie. J'en profite pour rappeler que le CHAT est à la recherche d'étagères métalliques usagées pour entreposer des boîtes d'archives. Si vous pensez vous débarrasser d'étagères, pensez à nous.

Vacances

Veillez noter que le Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT) sera fermé du 14 juillet au 15 août 2014 pour la période des vacances.

*Un merci tout particulier
aux syndicats de la FTQ
et à la direction de la centrale !*



Rédactrice en chef : Mona-Josée Gagnon
Collaboration : Marc Comby,
Khadija El Mejdoubi
et Geneviève Rey-Lescure
Révision et mise en page : Christine Carrière

Centre d'histoire et d'archives du travail

20, boul. de Maisonneuve Ouest, bur. 111, Montréal (Québec) H2X 1Z3

(514) 385-1717, p. 230

www.archivesquebecoisesdutravail.org

chat2012synd@gmail.com

CHAT – Bulletin, vol.1, n° 3, juin 2014